

## STATISTIQUES 2023

Voici quelques chiffres qui dressent un portrait des opérations et les matières reçues au centre de tri en 2023.

Ces informations comprennent :

- Les quantités de matières reçues;
- L'évolution mensuelle des quantités reçues;
- La composition et la répartition des matières expédiées.

Les quantités de matières reçues au Centre de tri en 2023 se répartissent selon le tableau ci-dessous :

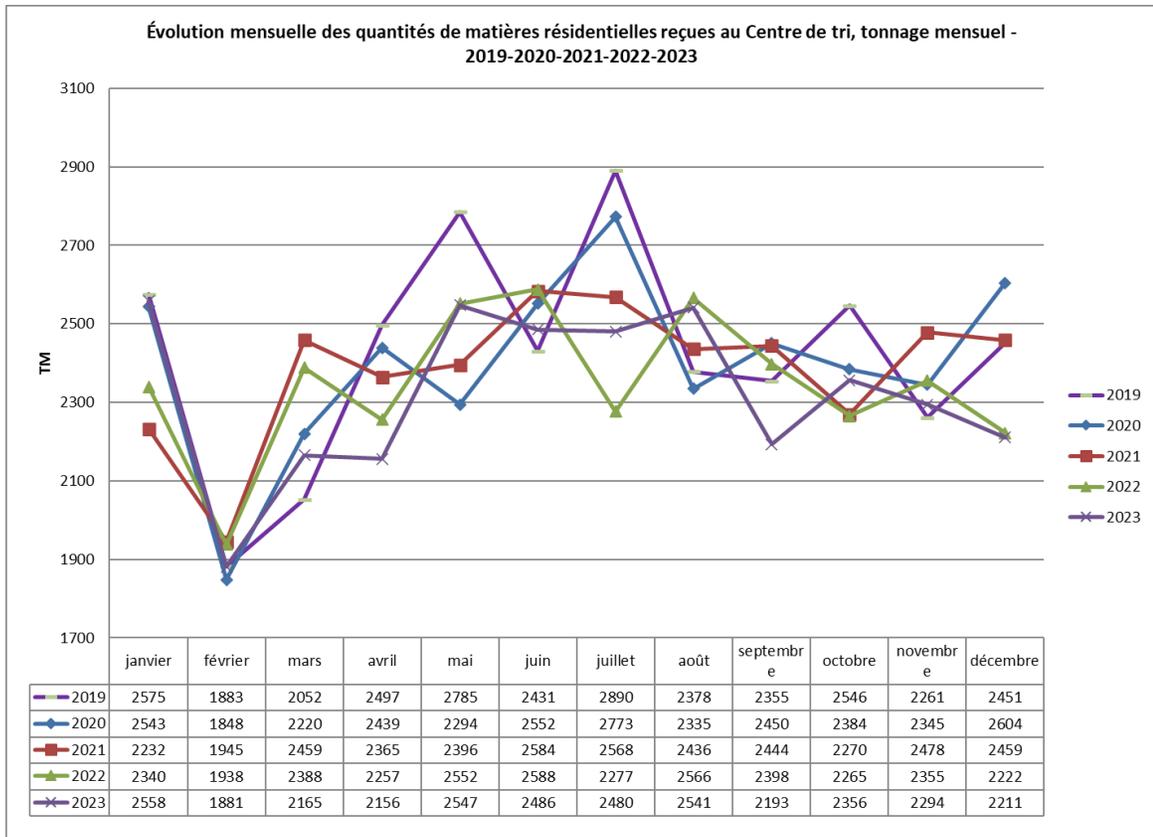
ORIGINE	QUANTITÉ (TONNES)	%
VILLES ET MRC MEMBRES	27 867	88%
ICI*	3 694	12%
<b>TOTAL</b>	<b>31 562</b>	<b>100 %</b>

\*ICI = Institution, Commerce et Industrie

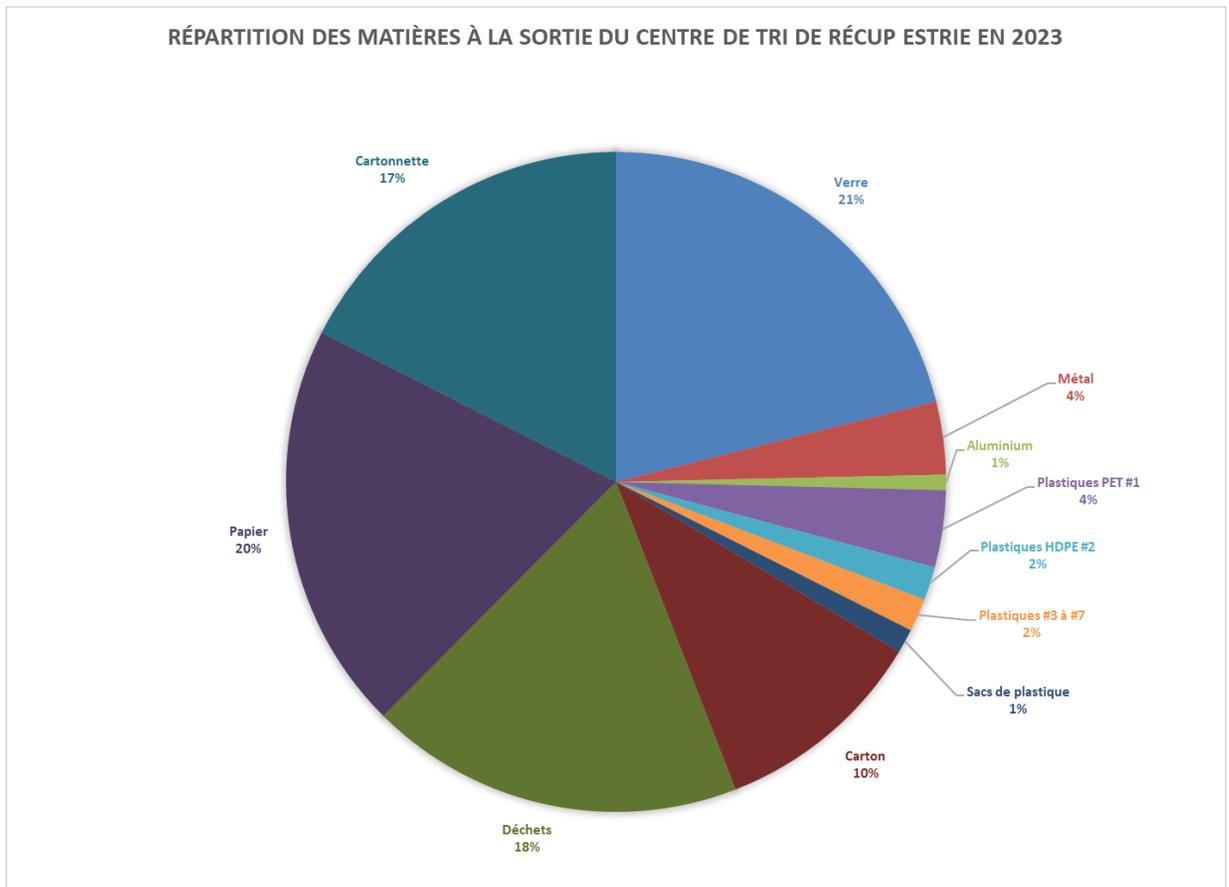
ÉQUIVALENT (TONNES MOYENNES RÉSIDENTIELLES SEULEMENT)	
PAR MOIS	2345
PAR SEMAINE	541

Le graphique, de l'évolution mensuelle des quantités de matières résidentielles reçues, démontre une diminution du tonnage résidentiel de 493 TM mais une augmentation du tonnage des ICI de 472 TM. Ce qui finalement garde le tonnage annuel, toute catégorie comprise, stable d'une année à l'autre.

**ÉVOLUTION MENSUELLE DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDENIELLES REÇUES AU  
CENTRE DE TRI – TONNAGE MENSUEL - 2019-2020-2021-2022-2023**



Pour l'année 2023, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri vers les recycleurs est présentée dans le graphique suivant.

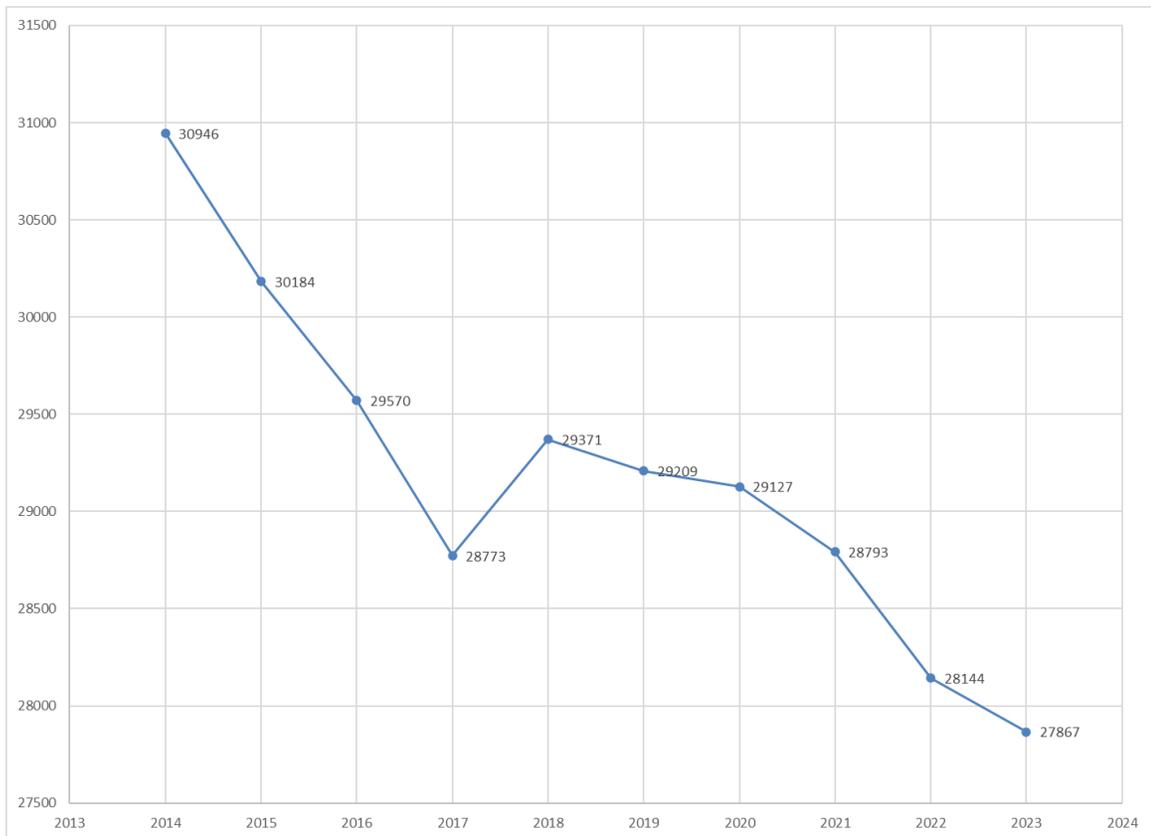


La quantité de papier vendu entre 2019 et 2023 démontre une diminution de 18%. Nous avons déjà beaucoup moins d'entrées de papier journal dû à l'arrêt de production des journaux locaux en papier, mais la diminution des publi-sacs est maintenant une autre raison de diminution de la quantité de papier à l'entrée.

En ce qui touche les rejets, le tonnage qui a été éliminé en 2023 est toujours trop élevé. Le projet de tri optique, opérant depuis 26 février 2023, devra nous aider à diminuer le pourcentage de rejets. Les résultats seront visibles dans la production de 2024 à venir.

Une autre statistique intéressante est la quantité totale de matières résidentielles récupérées sur le territoire estrien.

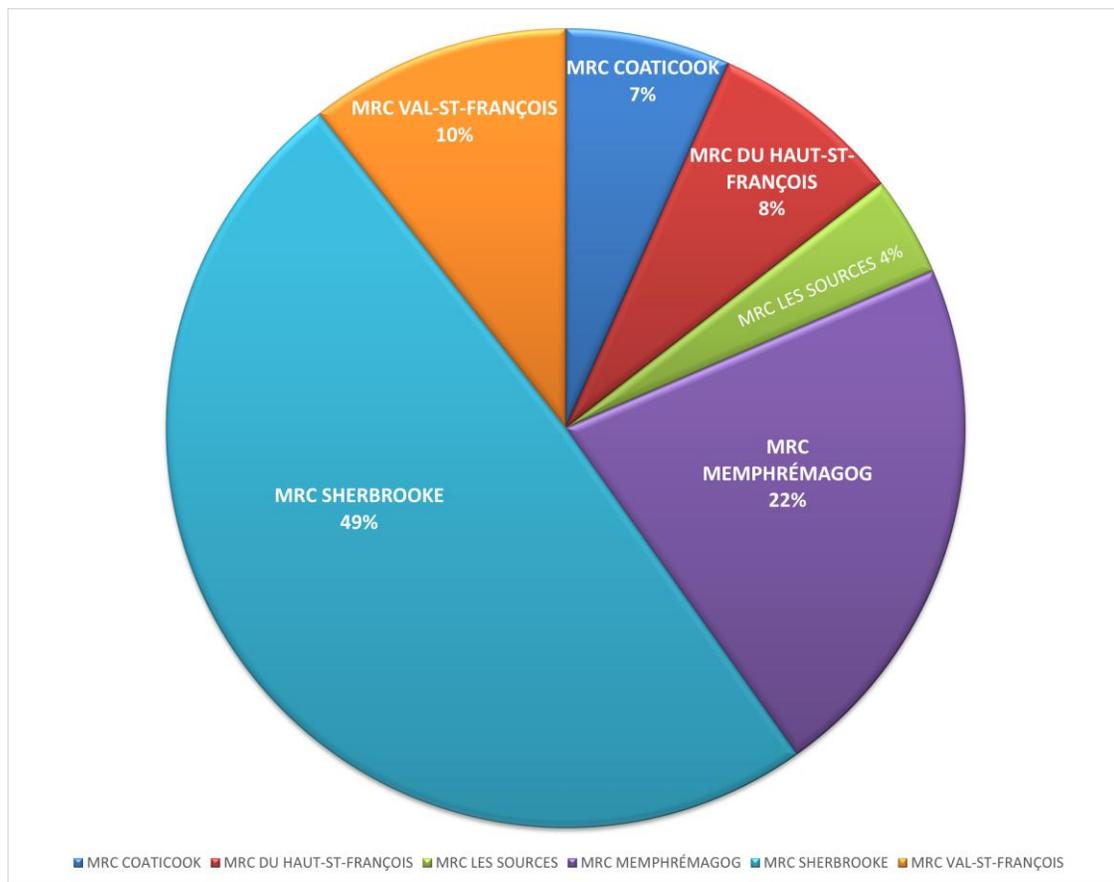
### VARIATION DU TONNAGE RÉSIDENTIEL DE 2014 À 2023



Plusieurs raisons expliquent cette diminution en 2023. Parmi elles, nous retrouvons :

- Diminution de la quantité de papier ;
- Diminution du poids unitaire des contenants et carton ;
- Diminution de l'épaisseur du papier et de son poids;
- Diminution du poids des contenants;
- Diminution des emballages toutes catégories confondues.

Le graphique ci-dessous représente le tonnage résidentiel récupéré par les MRC membres de la Régie.



Un projet de réfection de la toiture a été réalisé en début d'année 2023, ainsi que l'agrandissement de la zone de réception de la matière recyclable.

Les prochains défis pour le centre de tri de Récup Estrie, sont au niveau de l'amélioration constante de la qualité des matières triées et surtout, la diminution des déchets.